

L'Union Européenne, - entre l'ambition et l'ambivalence !

par

Ernst STETTER, Directeur Friedrich Ebert Stiftung Bruxelles

Plus jamais la guerre !	2
L'ambition et la réussite !	3
L'ambivalence et les doutes !	4
La « pause de réflexion » et la nécessité de réussite !	7
L'Europe et les citoyens	8
L'attente des citoyens européens !	9
« Nous avons fait l'Europe, maintenant il faut faire des Européens »	10
Une conscience planétaire et l'exigence de justice	10
« Les raisons de l'Europe »	12

« L'Europe en crise » - « L'Europe en panne » - L'Europe n'avance plus »
Voilà des titres de grands journaux concernant l'Europe. Il semble, qu'un grand nombre d'Européens se sentent mal à l'aise avec cette Union Européenne, avec ses institutions, son fonctionnement et ses règles.

Pourquoi ce mécontentement ? Pourquoi l'opinion publique met en question cette Union avec ces réussites, ses succès et ses exploits ?

Car, 60 ans après la Seconde Guerre mondiale, la paix en Europe paraît naturelle ainsi que la liberté et les droits. Les guerres semblent des fléaux d'une autre époque. Le citoyen européen vit aujourd'hui avec bonheur et en prospérité. Il voyage, il apprécie la culture il se sent bien dans sa peau européen.

Il y a un demi-siècle l'Europe a choisi de se construire un projet audacieux et ambitieux sur une base pacifique et démocratique.

Plus jamais la guerre !

Au cours des siècles le continent européen incarnait une alternative de guerres et de paix. Malgré cette cruelle alternance d'ombre et de lumière l'identité européenne s'est bâtie sur sa spiritualité, sa culture, sa civilisation. L'Europe est héritière des Celtes, des Grecs, des Romains et des Germains, des Vikings, des Normands même des Arabes. Elle a été façonnée par la chrétienté, la Renaissance, les Lumières, la Révolution française et les révolutions européennes de 1848. La révolution industrielle du 19^e siècle ensemble avec la lutte des travailleurs pour les droits sociaux sont le fondement de sa puissance économique. L'Europe a existé depuis des siècles dans les esprits, dans les arts et mode de vie, malgré les horreurs des périodes de famines, de massacres, de guerres et surtout de la barbarie nazie !

Le nouvel élément dans ce projet européen après 1950, c'est le choix de se construire sur une conviction pacifique et démocratique et non sur la conquête et l'oppression ! L'Europe d'après-guerre transformait la production du charbon et de l'acier de pays autrefois ennemis, donc la production des matériaux de la guerre, en instrument de réconciliation et de paix.

Après la Seconde Guerre mondiale l'idée d'une Europe unie sortait des cercles intellectuels et intéressa les politiques et les peuples européens. Avant l'idée européenne resta limitée aux philosophes et aux visionnaires. Elle correspondait à un idéal humaniste et pacifique – brutalement brisé durant la première moitié du XX^e siècle.

Il a fallu attendre les réflexions issues des mouvements de résistance au totalitarisme pour voir émerger un nouvel espoir et élan. Dès 1941 des personnalités comme Altiero Spinelli, militant italien antifasciste, ou Paul Henri Spaak, le politique belge en exil ou le français Jean Monnet s'engageaient sur un projet de fédéralisme de l'Europe occidentale. Après la fin de cette guerre néfaste l'idée continua à bouillonner.

Des hommes d'État courageux tels que Winston Churchill, Robert Schuman, Konrad Adenauer, Charles de Gaulle, se sont tous engagés pour convaincre leurs peuples de cette Europe bien structurée et fondée sur les intérêts communs, garantie par des traités assurant l'égalité de chaque État et le respect du droit et de la liberté pour chacun.

Plus tard Willy Brandt, Helmut Schmidt, Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand, Helmut Kohl et aujourd'hui Gerhard Schröder, Tony Blair ou Alexander Kwasniewski ont continué cet engagement résolu.

La conviction de ne jamais revivre une telle barbarie comme celle de la Seconde Guerre mondiale ainsi que la Guerre Froide et la nécessité de résister à l'influence de l'Union soviétique ont été *la base* et le *contexte*.

En plus et particulièrement important de la période d'après-guerre : la France avait besoin de l'aide et de solidarité pour la reconstruction industrielle. Les Allemands voulaient rompre leur isolement politique. Les

Américains voyaient dans l'Unité Européen la seule possibilité de résister à la poussée soviétique.

Les conditions étaient donc réunies. L'Europe civile et l'Europe politique s'étaient rejointes : L'identité européenne s'est reliée à un projet politique d'*unification* au caractère absolument *nouveau* !

Pour la première fois dans l'histoire *mondiale* une communauté supranationale se construisait par *la volonté* de ses membres et non par la force de l'un d'entre eux, *par la libre adhésion* et *non par la soumission* !

Le projet de l'intégration européenne est un projet unique en son genre. Que vous remontiez les millénaires jusqu'à l'Egypte antique, ou que vous ne remontiez le temps que d'un peu plus de deux mille ans, à l'époque d'Alexandre le Grand, ou de deux mille ans à l'empire Romain ou que vous remontiez le temps que de 60 ans jusqu'à la période hitlérienne et à l'impérialisme stalinien : jamais dans toute l'histoire du Monde des peuples n'ont décidé par eux-mêmes et librement de s'unir. L'Europe a compris où réside son propre intérêt et ses principes stratégiques fondamentaux.

C'est donc cela la lumière la plus éclatante et la plus éclairante de l'idée de l'intégration européenne !

L'ambition et la réussite !

Le 18 avril 1951 le traité instituant la CECA – la communauté européenne du charbon et de l'acier fut signé à Paris. C'est par le billet économique que l'Europe continua à émerger et le 25 mars 1957 les deux traités instituant la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique furent signés à Rome.

Les traités de Rome signés par les six pays fondateurs l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, et les Pays-Bas furent la base du début de l'histoire de succès de l'Europe unie.

Ces traités fondamentaux ont été modifiés en 1986 par l'Acte unique européen, en 1992 par le traité sur l'union européenne, adopté à Maastricht, en 1997 par le traité d'Amsterdam et en 2001 par le traité de Nice.

L'adhésion en 1973 du Royaume-Uni, du Danemark et de l'Irlande, en 1981 de la Grèce et en 1986 de l'Espagne et du Portugal renforça la Communauté.

Valéry Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt relancèrent l'intégration économique en créant le Conseil Européen des Chefs d'Etats et de Gouvernement, d'élire un parlement européen au suffrage universel et surtout en lançant le système monétaire européen – l'origine de l'Euro !

Depuis juin 1979 les membres du Parlement Européen sont élus tous les cinq ans au suffrage universel. Actuellement le parlement compte 732 députés.

Les années 1985-1992 furent des années très fructueuses pour la construction européenne. La Commission fut une force de proposition sans

équivalent et en 1989 par la chute du mur de Berlin le 9 novembre une ère nouvelle débutait. L'Europe retrouva son chemin commun par la démocratisation des pays d'Europe centrale et orientale.

Les Communautés européennes sont aussi en pleine évolution et par le traité de Maastricht les États membres se donnent un programme prétentieux : une union monétaire d'ici 1999. Le projet a réussi et l'euro circule depuis le 1 janvier 2002 dans douze pays et depuis il a pris très vite le statut de grande monnaie de paiement et de réserve à côté du dollar.

L'adhésion en 1995 de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède est le résultat quasiment naturel du succès de l'intégration économique de l'Union.

L'Union Européenne a favorisé l'unification allemande et tout naturellement, après la décomposition de l'Empire soviétique en 1991, les anciens pays d'Europe centrale et orientale, soumis pendant des décennies à la tutelle autoritaire du pacte de Varsovie, ont à leur tour retrouvé la maîtrise de leur destin. 10 pays parmi eux ont adhéré le 1 mai 2004 à l'Union Européenne.

Aujourd'hui les 25 pays membres de l'Union Européenne avec ces 457 millions de citoyens semblent être sur le chemin d'un processus d'un destin partagé pour poursuivre le progrès économique et social et de maintenir l'influence dans le monde.

Certains disent que cette Union est bien la réponse la plus adaptée des Européens au gigantesque défi de la mondialisation et surtout la meilleure assurance pour un avenir de paix et de liberté.

En résumé, les motifs stratégiques de la construction européenne peuvent être nommés comme suit :

Au début : Ériger une barrière contre l'expansionnisme stalinien et l'avancée de l'idéologie communiste et rattacher l'Allemagne à un ensemble plus grand. *Dans les années soixante* : Mettre en œuvre une stratégie économique avec la participation au marché commun pour avoir des avantages économiques considérables en Europe et qui n'auraient pas été réalisable à l'échelle nationale. *Et au cours des années quatre-vingt-dix* : Créer une Union économiquement et politiquement capable à faire face ensemble aux multiples défis de la mondialisation. *Et actuellement* : Réussir l'unification du continent européen et construire l'Europe politique.

A ces facteurs s'ajoute aujourd'hui la lutte contre le terrorisme international et la nouvelle configuration du pouvoir dans le Monde avec les acteurs comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. Il faut aussi ne pas commettre l'erreur de ne pas prendre en considération que la Russie est et reste une puissance mondiale. Des pays comme les Pays-bas, la Belgique ou même la France et l'Allemagne ne pourront plus défendre efficacement tous seuls leurs intérêts.

L'ambivalence et les doutes !

Mais, dans le monde comme il se dessine l'Union Européenne est à un tournant de son histoire. Les questions sur l'avenir se manifestant et c'est évident que l'Union traverse actuellement une période de crise :

- *Primo*, ses institutions ne fonctionnent plus bien, car conçu pour une Union de 6 ils doivent maintenant fonctionner pour l'Union de 25.
- *Secundo*, son objectif ultime n'est toujours pas clairement défini malgré les points stratégiques mentionnés. La paix semble atteinte et les leaders européens ont du mal à donner une réponse satisfaisante aux questions pourquoi l'Europe et où va l'Europe.
- *Tertio*, ses limites territoriales sont incertaines. Pour la première fois l'Union se pose véritablement la question de ses frontières ultimes.
- *Quarto*, son modèle économique et social est en question par une crise économique profonde, un taux de chômage très élevé et une population en vieillissement.

Il faut ajouter à cela *la diversité des intérêts stratégiques de l'Europe de 25*. La guerre des Etats-Unis contre l'Irak a clairement fait révéler ses différences. C'était le test qui aurait permis d'affirmer l'identité et la puissance de l'Union, lui donnant l'occasion de montrer la cohérence de son orientation politique, de rappeler son indépendance vis-à-vis des Etats-Unis, d'oeuvrer pour la paix, de jouer un rôle décisif sur la scène internationale. Ce fut l'impuissance politique, la division et le vide sur le plan international. Il semble à l'heure actuelle que l'Union de 25 repose sur quatre ensembles de pays aux intérêts politiques et stratégiques divergents. La Grande-Bretagne en est le premier. Elle est, avant tout, atlantiste.

Les trois anciennes dictatures fascistes (Espagne, Portugal et Grèce) sont le deuxième ensemble. Elles doivent énormément à l'Union, ont beaucoup reçu, et l'Union Européenne a puissamment contribué à ré-encastrier ces pays dans la démocratie. Ils sont dans la crainte de perdre leurs financements et ils sont désormais en concurrence avec les nouveaux pays membres qui, eux aussi - à juste titre -, veulent des fonds européens pour se développer. Lors de la crise irakienne, ils se sont placés à côté des Etats-Unis (la Grèce n'a pas envoyé de troupes). Ils conçoivent l'Union Européenne toujours comme un instrument utile à leurs propres besoins de développement et non comme une communauté de destin.

Troisième ensemble : les 10 nouveaux adhérents, particulièrement ceux de l'ancien pacte de Varsovie. Leur rupture avec l'URSS, nécessaire, devait être nette : il fallait purger soixante ans de socialisme de caserne. Ils n'ont pourtant pas spontanément choisi l'Union européenne, mais se sont tournés vers l'Amérique. Elle leur offrait son bouclier militaire : ils ont adhéré à l'OTAN avant d'adhérer à l'Union Européenne. Elle leur promettait le marché libre : ils ont appliqué une "*thérapie de choc*" pour leurs économies. Avec la guerre contre l'Irak, ils disposaient d'une opportunité pour affirmer leur attachement à l'Europe : mais ils ont choisi pour la plupart le camp des Etats-Unis.

Reste le couple franco-allemand et le Benelux. C'est là où se trouve dès le début et toujours le moteur de l'Union, mais désormais noyé dans ce magma et privé de son dynamisme fondé sur la réussite économique et social.

La croissance économique faible en Allemagne et en France constitue le principal révélateur de la crise de son modèle. L'Europe a des insuffisances surtout sur le front de la croissance. Cette situation n'est pas nouvelle et connu presque une décennie. L'Europe est une des zones du monde où la croissance est très faible. Ce phénomène de faible croissance menace la viabilité du modèle européen.

Une des raisons de cette crise est *microéconomique*. L'Europe n'a pas totalement achevé la transition d'une stratégie d'imitation à une stratégie d'innovation. L'Europe a plus au moins conservé son mode de fonctionnement industriel et n'a pas pu se transformer vers une économie de l'innovation dont le principal facteur clé de succès est la recherche et le développement. Le marché unique est conçu pour favoriser les économies d'échelle et non pour stimuler l'innovation et les nouvelles entreprises.

Il y a en même temps une raison *macroéconomique* qui ne doit pas être sous-estimé. L'Europe pose sur une politique de stabilité macroéconomique qui pèse depuis les années 70 sur le rythme de croissance. Cette politique – cette pensée économique unique – tient d'abord au caractère pro-cyclique des politiques budgétaires menées par les États membres. Leur capacité de relance a été trop limitée par le pacte de stabilité. La politique monétaire est moins réactive que celle par exemple de la Réserve fédérale américaine et fixé presque exclusivement sur l'objectif de la stabilité des prix. Et en plus et aussi plus sérieux, l'inadéquation de la politique macroéconomique européenne est l'absence de « policy-mix » à l'échelle de l'Union. Il y a une carence presque total d'une coordination des politiques économiques des États membres.

A cela s'ajoute que le modèle social européen n'est plus en mesure de répondre aux attentes collectives. Partout en Europe les sociétés sont marquées par un recul de la généralité et un progrès fort de l'individualisme et la singularité.

Cela conduit directement à plus de responsabilité de chacun pour son activité professionnelle, sa réussite ou son échec. Le filet de sécurité traditionnel ne suffit plus et à la demande de compensation financière des inégalités s'ajoute l'exigence d'une véritable égalité des chances qui permet d'espérer une égalité de destin. Le chômage est pour la majorité des citoyens européens le problème primordial. La peur s'est installée et le scepticisme vis-à-vis la continuation de l'élargissement de l'Union Européenne s'accroît de plus en plus et surtout dans « l'ancienne ». Europe. Le rejet du Traité de la Constitution en France et en Pays-Bas est le reflet éblouissant de cette angoisse.

Ces éléments donnent aux citoyens Européens le sentiment de ne plus voir leurs intérêts pris en compte.

Ils ont l'impression d'une insécurité globale qui augmente, d'une inégalité sociale qui s'accroît et d'une prospérité qui s'évanouit.

Le résultat est une désillusion démocratique qui se manifeste par l'abstention des électeurs au suffrage universel, par la montée des suffrages

qui se portent sur les partis extrémistes et, en corrélation, par la diminution de la base électorale des partis traditionnellement au parlement.

Tout à coup, l'Europe n'est plus l'Europe de la réussite et de la prospérité mais l'Europe d'un projet vague, plein de risques et simplement huilé par un moteur franco-allemand qui bégaye et en contestation par les citoyens sur sa finalité. La question est posée si la construction européenne était vraiment un projet des citoyens ou plutôt un projet d'élite qui a perdu l'appui nécessaire de la population.

Cela montre la faiblesse cruciale de l'Union Européenne : l'insuffisante légitimité de ses institutions auprès des citoyens. La tentative du traité de la Constitution a échoué. Les citoyens de la France et des Pays-Bas, deux pays fondateur, ont dit « NON » et en suspendant le référendum prévu en 2006, les Britanniques ont sans doute donné le coup de grâce à l'idée de Constitution européenne.

Mais les blessures fatales ont été infligées d'abord par les Français, puis par les Néerlandais. Dans d'autres pays membres de l'Union le traité de la Constitution est ratifié par le parlement national, donc sa chance de l'adoption est plus élevée que dans un referendum.

Cette constitution vise à donner une légitimité démocratique. Les citoyens devraient avoir avec cette constitution un élément de sécurité démocratique.

Le texte proposé n'est pas compréhensible pour le citoyen normal. Dans des telles conditions, il est clair que les peuples refusent que des décisions dont l'influence sur leur vie quotidienne est de plus en plus évident, soient prises par des structures sans une légitimité suffisante.

La « pause de réflexion » et la nécessité de réussite !

Le dernier sommet du Conseil européen en juin 2005 à Bruxelles a échoué. Les chefs d'État et de gouvernement n'ont pas pu trouver un compromis sur la constitution et surtout sur les finances nécessaires des années à venir. L'Union s'est donnée une « pause de réflexion »

Entre un « business-as-usual » comme la Commission essaie de faire et les scénarios catastrophiques d'un échec fondamental de l'idée européenne la crise actuelle donne une forte et vraie chance de nouvelle réussite. Le débat est ouvert. Il est intense et on peut dire déjà fructueux.

La question de la finalité du chemin de l'intégration est posée. L'enjeu est sur la table : Une union politique ou un grand marché des libres échanges !

Aujourd'hui en Europe nous comptons 45 états. Plus que la moitié d'entre eux font part de l'Union Européenne. Elle est devenue la référence pour tous les pays du périphérique à l'Est et au Sud. L'aspiration d'adhésion est forte. Les Balkans, les pays de l'Europe de l'Est comme l'Ukraine, le Belarus et autres veulent rejoindre l'Union Européenne le plus vite que possible.

L'Europe n'a jamais défini ses frontières et son territoire et le nombre de ses pays membres. Le traité de la Constitution mentionne simplement deux indications pour une adhésion : Etre européen et défendre et respecter les

valeurs européennes telles que la démocratie, la liberté, la dignité humaine, l'état de droit la tolérance et l'égalité des sexes. L'exclusion se fait donc pour les pays de la Méditerranée comme le Maroc ou l'Algérie car ils ne sont pas Européen, mais pas concernant la Turquie ou même la Russie qui ont une partie de leur territoire sur le continent européen.

L'Union Européenne est « le maître du continent ». Elle a un réseau sophistiqué et précieux d'action. Mais, elle n'est pas un État même pas une fédération. Elle est comme Jeremy Rifkin dit un grand réseau dans lequel un processus compliqué d'intérêts des différents États nationaux, des régions, des entreprises et des institutions travaillent et s'engagent pour avancer ensemble.

L'Union Européenne est un système *sui generis*. Il n'existe pas un prédécesseur et probablement pas non plus un successeur. C'est un système de droits, d'obligations, de valeurs politiques partagées, de responsabilités, de la solidarité et même le début d'une identité politique et culturelle. En réalité l'Union n'a que *deux* pouvoirs exécutives dans simplement deux domaines : Dans la politique monétaire et dans la politique douanière. Le reste est un jeu des responsabilités partagées entre les États membres et l'Union.

Malgré ce jeu et cette interaction entre les États membres, l'ensemble perçoit un sens d'identité commune et de solidarité. L'Union est devenue la référence générale de l'action politique même dans les grands pays. L'essence même de l'Europe politique est fondamentalement de combiner les différentes politiques menées. Les compétences actuelles sont plutôt sectorielles et elles ont vocation à devenir générales.

C'est bien de savoir si « notre Europe » va continuer d'avancer, de s'organiser et de s'affirmer sur la scène mondiale, ou si l'élan qui l'a portée depuis 50 ans va brutalement se briser. La question est de savoir si nous souhaitons rester fidèles au pari des pères fondateurs - Jean Monnet pour la France (et Robert Schuman pour sa déclaration du 9 mai 1950), Konrad Adenauer pour l'Allemagne, Alcide de Gasperi pour l'Italie et Paul Henri Spaak pour la Belgique - ce qui exige, dans la foulée des élargissements que nous nous dotions d'une règle commune pour vivre ensemble.

L'Europe et les citoyens

Ce qui constitue un progrès majeur dans la construction européenne, c'est l'intégration dans le projet de Traité de la Charte des droits fondamentaux déjà adoptée par les 15 États membres (mais en annexe au Traité de Nice en décembre 2000, sous présidence française - en annexe, ce qui veut dire, sans portée juridique contraignante).

Ainsi, les valeurs européennes prennent force de loi : les droits fondamentaux, la liberté de conscience, le droit de l'enfant, le droit à l'éducation etc., toutes ces exigences auxquelles chacun de nous est attaché deviennent des droits positifs. L'Europe n'est plus seulement un grand marché, mais cela devient surtout un ensemble de valeurs partagées. De fait, il s'agit de règles communes dans les domaines qui intéressent directement la vie des citoyens de l'Union.

Il faut dès lors bien mesurer la singularité de la construction européenne, de ces citoyennetés qui se superposent mais qui ne s'annulent pas ; l'article premier du Traité le dit clairement : « la citoyenneté de l'Union s'ajoute à la citoyenneté nationale et ne la remplace pas ». Cela fait de l'aventure européenne une expérience démocratique unique et une démarche ambitieuse : Avancer ensemble, mais sans perdre la force de caractère national.

Depuis l'origine l'Europe est à la recherche du meilleur équilibre institutionnel : L'Europe a longtemps hésité entre deux logiques : d'un côté, une logique fédérale, avec des institutions autonomes, comme la Commission, le Parlement européen et la CJCE , la Cour de justice des communautés européennes (qui est du reste le seul organe véritablement fédéral) et de l'autre, la logique intergouvernementale avec la Conseil des Ministres et le Conseil européen. Le Traité n'a pas tranché et le modèle européen est une recherche dans le but de rendre plus lisible la répartition des compétences, de répondre à la nécessité de simplifier les politiques et enfin de rendre plus efficaces nos institutions. Le législateur communautaire, au lieu de s'enfermer dans une vision téléologique de l'Europe a préféré garder une vision pragmatique afin de répondre aux attentes des citoyens en termes de démocratie et de légitimité. Ainsi, en recherchant une unité de peuples et de citoyens, nous sortons des égoïsmes nationaux.

L'attente des citoyens européens !

Les citoyens mesurent parfaitement que la plupart des problèmes politiques actuels ne peuvent trouver de solution qu'à l'échelle européenne : qu'il s'agisse de l'immigration, de la lutte contre le terrorisme, du développement des nouvelles technologies, de la recherche, de l'aide au développement ; la coopération entre les Etats, et la mutualisation de leurs moyens, est la clé du succès. Cette lucidité est, à mon avis, un signe de la vitalité de nos démocraties. Au fond, on peut penser que la plupart des citoyens européens ne s'accommode ni de l'impuissance publique, ni de la faiblesse européenne sur la scène internationale .Ainsi se dessine une identité européenne qui n'exclut pas, mais qui tend la main et permet à nos partenaires de s'approprier les valeurs auxquelles nous tenons le plus.

Dans un dialogue connu qui a fait l'objet d'une publication à grand succès, avec John Crawls, Jürgen Habermas met en exergue les droits fondamentaux et les principes de l'Etat de droit dans lequel « l'espace public » est nécessaire pour que s'épanouissent les conditions d'accès à une citoyenneté renouvelée.

Ainsi, l'état de droit démocratique ne se présente pas comme une configuration achevée, mais comme une entreprise fragile, délicate et surtout faillible et sujette à révision pour réaliser le système des droits dans des conditions variables pour l'institutionnaliser de façon plus adéquate. Telle est la visée des citoyens qui participent activement à la réalisation du système de droits.

« Nous avons fait l'Europe, maintenant il faut faire des Européens ».

Néanmoins la confiance entre les institutions européennes et les citoyens européens est détériorée. Une des raisons principales est la complexité du processus de décision. L'Union souffre d'un déficit démocratique malgré que le parlement joue de plus en plus un rôle important et décisif. La communication entre les institutions et les citoyens doit être améliorée davantage dans un sens de compréhension mutuelle entre ceux qui proposent et décident et ceux, notamment les citoyens qui vivent dans l'Union et qui sont le souverain. Le sentiment d'appartenance à l'Union doit être renforcé.

Mais quel que soit le résultat de cette « pause de réflexion » et le sort sur le traité de la constitution, l'Europe n'a pas de choix. Face aux défis internationaux pas un pays membre n'est seul capable de réussir. L'Union doit continuer d'œuvrer pour une Europe du développement durable fondé sur la croissance économique équilibrée et une économie sociale de marché hautement compétitive. Elle doit promettre la cohésion économique, sociale et territoriale et respecter la richesse de sa diversité culturelle et linguistique. Dans ce sens elle doit affirmer dans ses relations avec le reste du monde ses valeurs et ses propres intérêts. L'Union Européenne est porteuse d'un message au monde : Dans le contexte international elle est une puissance au service de multilatéralisme et du co-développement.

Une conscience planétaire et l'exigence de justice

L'Europe a pris la mesure des bouleversements mondiaux et du processus de globalisation de la planète. Elle voit que le processus de mondialisation ne touche pas seulement l'économie et la Culture, mais également les conflits, le recours à la violence, les identités etc. Et, face à ces évolutions rapides qui bouleversent nos schémas de pensée et déstabilisent nos valeurs (des valeurs spirituelles avant tout), elle propose de défendre un intérêt général qui a pris la dimension du monde.

L'Europe qui sait le prix des guerres et des revanches tardives, elle veut être la première à défendre la primauté du droit sur le recours à la force ». A ce titre elle a été l'un des piliers (soulignons aussi le rôle du Canada et de bien d'autres pays) à la création d'une justice pénale internationale, acceptant ce faisant de porter atteinte aux règles de la souveraineté pour leur soumettre les exigences de la mémoire, de l'équité, de la réparation : l'Europe croit au rôle de la Cour pénale internationale, comme aux tribunaux de spécialisation géographique comme le Tribunal pénal international pour l'ex Yougoslavie et celui du Rwanda.

De cette conviction, l'Europe a tiré l'idée que justice devait pouvoir être rendue à un Etat ou à un peuple lorsqu'il avait été victime d'une agression ou d'un crime et a fortiori de crimes contre l'humanité. La question de la justice internationale est un exemple qui montre que l'Europe peut dépasser les conventions et les traditions établies pour innover, inventer des solutions conformes aux attentes des peuples. Dans ce sens qu'après la seconde guerre mondiale, à Nuremberg et à Tokyo les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité ont été jugés et condamnés, la communauté internationale, à ce moment là, avait également conscience que

la souveraineté des Etats ne leur donnait pas le droit de s'écarter de certains principes comme le respect de la personne humaine et de sa dignité .

A travers sa défense du droit, l'Europe contribue donc à créer un espace de valeurs collectives mais également à dessiner un modèle de protection des minorités (n'oublions pas que la réalité des 25 pays qui constituent l'Union européenne aujourd'hui (27 en 2007 avec l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie qui ont signé le Traité) recouvre une mosaïque de peuples et une imbrication particulièrement complexe de cultures, de traditions nationales et locales, de coutumes et de religions.

A travers cet exemple de la justice, ce sont les valeurs de la démocratie que l'Europe cultive. La démocratie avec des principes très simple qui ont valeur de politiques, comme la défense des minorités évoquée à l'instant, mais aussi, l'égalité des chances, l'égalité des hommes et des femmes, ou encore, les valeurs de solidarité et de répartition.

L'Europe veut participer à l'élaboration d'un nouvel ordre international. L'enjeu est majeur, mais la situation est difficile et propice à l'émergence de toutes les crises, à l'embrasement des conflits, à la victoire – momentanée certes – des groupes les plus radicaux et les plus fanatiques ou les plus fondamentalistes pour utiliser un langage d'actualité. Force est de constater que le terrorisme a pu prendre, en quelques années l'importance qu'il occupe désormais dans nos esprits autant que dans nos calculs stratégiques.

Pour l'Europe, les questions sont d'une brûlante actualité : l'Europe a-t-elle vocation à participer (en parlant d'une seule voix) à la définition des nouvelles règles du jeu international ? Doit-elle se résigner à n'être qu'un spectateur – même engagé- des troubles actuels ? Au moment où les instances multilatérales – et au plus haut niveau, au sommet de l'Onu qui s'est tenu à New-York du 14 au 16 septembre dernier – peinent à faire émerger un ordre international contraignant, parce qu'elles se heurtent à la souveraineté des Etats et qu'elles doivent composer avec le respect de la souveraineté des Etats, peut – on dire que l'Union européenne offre le seul exemple politique cohérent qui aborde directement (de face) cette dialectique complexe qui porte sur le partage entre un pouvoir autonome et la délégation de souveraineté ? Le projet n'est pas encore totalement abouti, loin de là. Même si l'Etat reste selon les positions actuelles, moins fédéralistes qu'au moment des « pères fondateurs » -la meilleure garantie de stabilité et d'équité car il apporte les réponses indispensables notamment en matière de sécurité intérieure et extérieur , l'Europe a su pourtant fédérer les énergies des Etats membres et rassembler les contributions indispensables à son bon fonctionnement, le fonctionnement des politiques communes qui, à l'instar de la politique commerciale sont des politiques où l'Europe parle d'une seule voix . Le Commissaire Peter Mandelson et la crise du textile chinois en est l'exemple récent. Sur bien des sujets, mais en particulier sur celui-là, l'Europe élabore, depuis des décennies une forme de gouvernance qui constitue, du moins sur le plan institutionnel, une innovation singulière, inédite au niveau mondial puis-je affirmer ici.

Nous voyons bien ici quelle serait la portée du cadre institutionnel qu'il nous faudrait pour poursuivre l'aventure et ne pas rompre l'élan nécessaire à la poursuite d'objectifs aussi ambitieux que la place et la voix de l'Europe dans

le monde. Il faut donner sans cesse du souffle à l'entreprise. Sans clarification de ce cadre institutionnel, les initiatives resteront confuses. Le traité constitutionnel, frappé par un coup d'arrêt dû au NON de la France et des Pays-Bas, ouvrait les possibilités d'intervention et de participation des citoyens mais surtout créait un cadre à l'intervention extérieure de l'Union, notamment un ministre des affaires étrangères et un service diplomatique notamment.

Du chemin dans le sens de la place de l'Europe dans le monde est fait, mais le travail n'est pas terminé – il est peut-être interminable, dans le sens où l'horizon qu'il représente continuera de se modifier à mesure même de notre avancée.

Sur ce sujet sensible, l'Europe n'a peut-être pas un avenir. En revanche savoir comment elle pourrait s'interdire d'en avoir un. Ce serait dans le cas d'un repli identitaire, un repli sur ses particularismes. L'Europe peut éviter le repli si elle ne renonce pas à la diffusion de ses valeurs, si en particulier elle est porteuse avec d'autres entités d'une humanité réconciliée, d'une alliance des civilisations contre le terrorisme, la pauvreté et l'autodestruction de la planète Terre.

La réussite de l'Union Européenne dans le monde est la seule garantie d'éviter le risque de dilution dans la mondialisation.

« Les raisons de l'Europe »

Les raisons de l'Europe s'imbriquent dans le symbole d'une mémoire et d'une expérience durement acquises toutes les deux. Inscrites dans l'espace et dans le temps il ne faut pas oublier la démesure de ce rêve et la fragilité de ce souffle. En effet, quel itinéraire que celui de ce continent, battu et rebattu, mort plusieurs fois et toujours, comme le Phoenix, renaissant de ses cendres, défiant ainsi les lois de l'histoire, car force est de constater, la fin de certaines civilisations, notamment Rome, les cités de Sparte ou d'Athènes, ou le Royaume d'Alexandre le Grand, plus près de nous et pour nous les Français, l'Empire de Napoléon, ou encore les Aztèques ou les Incas.

Il faut revenir à l'essentiel : la guerre ou la paix, le totalitarisme ou la démocratie, le repli sur soi ou l'ouverture.

L'Europe représente une garantie de paix. Que nous soyons français, anglais, allemands ou polonais, c'est dans l'épreuve, dans l'échange, dans le brassage - y compris le brassage ethnique – que nous avons défini nous mêmes notre identité, en même temps que celle de l'Europe. Au point que notre continent d'un demi-milliard d'habitants ressemble à une gigantesque famille de cousins et de frères plus ou moins éloignés, mais jamais indifférents, qui se sont affrontés et combattus pendant des siècles, avant de trouver un équilibre toujours fragile, certes, mais consacré par un certain degré d'intégration des institutions. Dans un monde dominé par le choc des identités et la montée des communautés, la percée des intégrismes, il requiert de notre part, une vigilance constante. Il exige que nous mesurions, chaque jour, le privilège immense de vivre dans un espace de paix et régulé par le droit.

Au cœur de la construction européenne, se trouve un principe majeur : la solidarité.

La perception de la solidarité incarne aujourd'hui une réalité tangible. Certes, on débat de la forme et du degré de solidarité (ce thème est d'ailleurs à l'origine du Non français au référendum du 29 mai 2005), on questionne son efficacité mais personne ne remet en cause le principe – même. A titre d'exemple, on pourrait présenter le programme « Erasmus » qui concerne l'échange universitaire et le libre circulation des étudiants sur le sol européen du fait même d'un principe de reconnaissance des diplômes universitaires et des qualifications.

L'Europe, c'est l'organisation d'un espace public, un espace public communautaire (c'est la philosophie – même de l'intégration) et ce, en corrélation avec des données, certes évolutives, mais complexes et liées à la volonté politique des gouvernements, d'une coopération intergouvernementale sans cesse présente.

Dans l'Union européenne, les politiques communes sont en mouvement perpétuel manifesté par toutes les modifications répétées des actes communautaires, qu'il s'agisse des Traités (à présent d'une constitution) des règlements ou des directives.

Ces réflexions ne sont certainement pas exhaustives, mais elles sont des éléments de la clé que l'Union Européenne d'aujourd'hui sort de ses doutes et redevienne le modèle audacieux et ambitieux du début.